

Image not found or type unknown



Congé parental et activité professionnelle

Par **chris85**, le **27/02/2011** à **14:04**

Bonjour

Employée dans une entreprise à temps partiel (30h par semaine), je suis actuellement en congé parental à temps plein. J'aimerais dans les mois qui viennent transformer mon congé parental à taux plein en un mi-temps, pour pouvoir bénéficier d'un contrat VDI (Vendeur à Domicile Indépendant).

Mais ai-je le droit de travailler dans une entreprise autre que celle où je suis embauchée durant ce congé?

Merci à tout ceux qui pourront éclairer ma lanterne, les réponses de la CAF restent très floues !

Par **P.M.**, le **27/02/2011** à **14:06**

Bonjour,

Normalement, vous ne pouvez pas travailler chez un autre employeur pendant un congé parental...